



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 100021

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur la proposition formulée dans le rapport de l'institut Montaigne intitulé « Adapter la formation de nos ingénieurs à la mondialisation » et consistant à créer des ateliers incubateurs de créativité dans chaque école ou pour chaque regroupement d'écoles. Il lui demande donc son avis sur la proposition.

Texte de la réponse

De très nombreuses écoles d'ingénieurs publiques ou privées (TélécomSudParis, les ISEN, les écoles des mines...) ont intégré en leur sein un incubateur ou une pépinière d'entreprise permettant à la fois à de jeunes entrepreneurs de lancer leur projet mais également aux élèves de ces écoles de pouvoir y observer la mise en pratique des formations reçues relatives à la création d'entreprise et l'insertion professionnelle. Aujourd'hui, l'ensemble des écoles d'ingénieurs sont extrêmement soucieuses de l'insertion professionnelle de leurs élèves et mettent tout en oeuvre afin de les préparer efficacement à leur future entrée dans le monde du travail.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100021

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1386

Réponse publiée le : 7 juin 2011, page 6069